

l'ignorance des électriques qui n'auraient guère plus à s'occuper de l'examen attentif et minutieux de leurs malades.

En somme nous ne saurions trop insister sur l'importance capitale de ce détail, et nous ne croyons pas qu'il soit prudent de proclamer au bénéfice de la vulgarisation de l'électricité que la méthode Apostoli est une intervention tout à fait inoffensive, à la portée de tous les médecins et d'une application ne demandant que peu de connaissances gynécologiques.

Keith a dit, et on se plaît à l'encaadrer dans chaque communication en faveur du traitement électrique, qu'il se considérerait criminel de ne pas donner à sa malade l'avantage de l'essai du traitement électrique avant de recourir à une des anciennes méthodes radicales et sanglantes.

Pour nous nous considérerions plus sérieusement coupable encore tout médecin ou chirurgien qui irait instituer un traitement électrique à l'aveugle sans avoir assis préalablement son diagnostic des lésions par un examen élaboré, attentif et raisonné.

Et cette dernière remarque a d'autant plus de poids et mérite d'autant plus de considération que le diagnostic est souvent impossible. Quand des gynécologues aussi habiles que Richelot, Doléris, Reclus, Segond et autres hésitent malgré leur grande expérience à se prononcer sur les caractères de certaines lésions, comment les électriques pourraient-ils y réussir eux qui après tout pour la plupart ne sont que des médecins s'occupant d'une portion seulement de la gynécologie.

Je pourrais multiplier les cas à l'infini, mais je me contente de relater une observation (de Richelot) d'une malade qui avait été traitée d'abord par deux électriques. Le traitement avait accru notablement ses douleurs. A l'ouverture du ventre, Richelot, à part deux néoplasmes, découvrit une large poche purulente et fétide qu'il creva en voulant décortiquer. La malade mourut à la suite d'hémorragie en nappe provenant des adhérences brisées et due à une artério-sclérose des vaisseaux. Rien aux pédicules.

A la suite de quelques réflexions, Richelot termine en ajoutant : "Que dire du médecin qui, au lieu de s'arrêter devant l'aggravation progressive des douleurs et de l'état général, au lieu de chercher la cause de son insuccès et de réformer son diagnostic, s'acharne pendant un an et impose un traitement aveugle" ? (1)

---

(1) *Electricité, Castration et Hystérectomie.*